

 ${
m ST}_{
m /SG/SER.E/373}$ 

Distr.: Générale 11 juillet 2000

Français

Original: Espagnol

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 3 juillet 2000, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne)

La Mission permanente de l'Argentine auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne) présente ses compliments au Secrétaire général et, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), a l'honneur de l'informer que le satellite SAC-A, au sujet duquel l'Argentine avait fourni des renseignements dans le document ST/SG/SER.E/351 aux fins d'enregistrement, a effectué une rentrée dans l'atmosphère le 25 octobre 1999 et n'est donc plus sur orbite terrestre.